

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1632 du Mardi 20 Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RENCONTRE NATIONALE DES CADRES DE LA RADIO ALGÉRIENNE



COORDINATION RENFORCÉE ENTRE LES STRUCTURES

P. 16

FOIRE DES PRODUITS «MADE IN ALGERIA»



UNE VITRINE POUR LES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

P. 7

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE LA 29^e ÉDITION DU SILA 2026



ENTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET ENGAGEMENT SOLIDAIRE

P. 9



ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

LE NOMBRE DE CANDIDATS AUX APW ET APC EN HAUSSE

P. 4

MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

L'ALGÉRIE AU CENTRE DES AMBITIONS AMÉRICAINES

Le gouvernement américain affiche son ambition d'intensifier la présence de ses entreprises énergétiques en Afrique du Nord, avec l'Algérie parmi les marchés ciblés. Les signaux se multiplient autour d'un possible renforcement de la présence d'ExxonMobil en Algérie. Les Etats-Unis affichent très ouvertement leur souhait de faciliter l'accès de leurs entreprises au marché énergétique algérien.

EXXON ET SONATRACH, UN PARTENARIAT À FORT POTENTIEL GAZIER

P. 5

LE SAVIEZ-VOUS ?

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 DÉCÈS ET 281 BLESSÉS EN 24 HEURES

Six personnes sont décédées et 281 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à la wilaya de Saïda où deux personnes sont mortes suite au renversement d'un véhicule utilitaire dans la commune d'El Hassasna, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de trois incendies, urbains et divers, à travers les wilayas d'Alger, Bouira et Khenchela, selon le bilan, soulignant que ces interventions ont permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres lieux mitoyens. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 10 incendies du couvert végétal à travers plusieurs

wilayas. S'agissant des chutes de pluies orageuses durant les dernières 24 heures, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour le sauvetage d'une personne à bord d'un camion coincé par la montée des eaux de l'oued dans la commune de Sidi El Djillali (wilaya de Tiemcen) et d'une autre cernée par les eaux de pluie dans la commune de Béni Abbès, outre les opérations de pompage des eaux de pluie stagnées à travers les édifices publics et privés à travers les wilayas de Béni Abbès, Béchar, Sidi-Bel-Abbès et Naâma. Globalement, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la période du 18 au 19 octobre 2026 (jusqu'à 8h00), 3.716 interventions, soit une intervention chaque 23 secondes, dont 2.742 évacuations sanitaires et 562 opérations diverses, selon le même bilan.



TIZI OUZOU

OUVERTURE DE LA FOIRE DU MIEL ET DES PRODUITS DE LA RUCHE

La Foire du miel et des produits de la ruche a ouvert ses portes, dimanche dernier au centre-ville de Tizi Ouzou, offrant une vitrine à une quarantaine d'apiculteurs locaux pour exposer et proposer leur production à la vente. Installée à la Placette de l'ancienne mairie, la manifestation propose une gamme complète de produits de la ruche. En plus des différents variétés de miel, multifleurs, de forêt, de chardon, d'eucalyptus ou de bruyère, les producteurs présentent également la cire d'abeille, le pollen et la propolis, reconnues pour leurs vertus nutritionnelles et thérapeutiques. Une variété de produits dérivés et de cosmétiques fabriqués à base de miel, de cire et d'ingrédients naturels, est également exposée, offrant une belle vitrine de tout le savoir-faire et de la richesse de la production apicole locale.

Le directeur des services agricoles, Nadir Boussa, qui a donné le coup d'envoi de l'événement, a rappelé l'importance de la filière apicole dans



la région. La wilaya compte 7.600 apiculteurs, plus de 120.000 ruches pleines, ainsi que 20 producteurs d'essaims qui approvisionnent aussi d'autres régions du pays. Cette saison, quelque 80.000 essaims et plus de 2.100 quintaux de miel ont été produits sur le territoire de la wilaya, a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS. Par ailleurs, des programmes d'acquisition de ruches et d'aide dédiés aux petits exploitants sont déployés en partenariat avec les associations, pour accompagner le

développement de la filière. Les foires, a-t-il ajouté, dans le même sillage, constituent un espace précieux de vente, de visibilité et d'échange pour les producteurs, et participent à la dynamisation de la filière. Pour sa part, lamrache Dahmane, président de l'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura, a expliqué que cette édition est organisée pour permettre aux apiculteurs de faire connaître leur production et en vendre, tout en promouvant la production locale.

Quarante exposants et participants, répartis en deux périodes de cinq jours chacune, participent à cette foire. Vingt apiculteurs sont présents cette première semaine, puis ils seront remplacés par les vingt autres durant la seconde période, a-t-il précisé. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 29 octobre, est également organisée en hommage à feu Meterfi Ali, l'un des doyens de l'apiculture dans la région. Ahmed Zidmal, apiculteur à Beni Zmenzer, le connaît depuis 1991. Il a indiqué que Meterfi Ali a contribué à la formation de plusieurs générations d'apiculteurs et a pris part aux premières actions de terrain pour développer la filière dans la wilaya. La foire est initiée par l'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura et la Chambre d'agriculture de la wilaya, en collaboration avec la Direction des services agricoles et l'Assemblée populaire de la commune (APC) de Tizi Ouzou. APS

TRIBUNAL CRIMINEL PRÈS LA COUR D'ALGER NOUVELLES CONDAMNATIONS À LA PEINE DE MORT DANS DES AFFAIRES DE TRAFIC DE DROGUE

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé, dimanche dernier, des condamnations à la peine de mort à l'encontre de deux (2) accusés pour crime d'importation et de trafic illicites de drogues de synthèse (144 kg).

Deux accusés ont été condamnés à la peine de mort pour crime d'importation et de trafic illicites de 144 kg de drogues de synthèse, soit l'équivalent de 235.000 comprimés d'ecstasy. Ces condamnations ont été prononcées en application de la loi 25-03 du 1er juillet 2025 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.



RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE DU SACRÉ-CŒUR LES INSTRUCTIONS DU WALI D'ALGER

Le ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué dimanche dernier une visite de terrain pour suivre l'avancement de plusieurs projets liés au développement et à la modernisation de la capitale. Il a donné des instructions pour accélérer leur réalisation, a indiqué hier un communiqué des services de la wilaya.

À Alger-Centre, le wali a inspecté le chantier de réhabilitation de la cathédrale du Sacré-Cœur, inscrit dans le cadre du Plan blanc. Avant de visiter le chantier, il a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux et des différentes opérations prévues.

Le chantier comprend notamment l'étanchéification des toitures, la réhabilitation des espaces intérieurs, dont le théâtre et les salles

d'exposition, ainsi que le nettoyage des murs en pierre par aérogommage. Ces interventions visent à restaurer l'édifice, tout en préservant ses éléments architecturaux. Mohamed Abdenour Rabehi a demandé d'accélérer le rythme des travaux et d'aménager les abords de l'église. Il a également appelé au lancement des opérations de réhabilitation des bâtiments voisins, intégrées dans le Plan blanc, ainsi qu'à l'installation d'un éclairage architectural par l'entreprise publique de wilaya chargée de l'éclairage.



QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.

Amine A.
O. M.
Djalil Chila
Bouid Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

DEPUIS BAGHDAD L'ALGÉRIE APPELLE À RENFORCER LA COORDINATION AU SEIN DE L'OCI

Face à la multiplication des foyers de tension et à la persistance des crises régionales, l'Algérie appelle à renforcer la coordination et la solidarité entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Ce plaidoyer a été porté, dimanche dernier à Bagdad, par le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, à l'occasion de la 52e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'organisation.

Dans son allocution, Sofiane Chaib a ainsi évoqué "la conjoncture internationale et régionale sensible qui dicte la nécessité d'unifier les efforts des États membres et de renforcer leur coordination et leur solidarité pour faire face aux foyers de tension et aux crises croissantes, de manière à élaborer des réponses collectives efficaces ».

Cette coordination doit être fondée, selon l'orateur, sur « le dialogue et le règlement pacifique des conflits dans le respect des principes du droit international, ainsi que de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale des États ».

La question palestinienne a occupé une place centrale dans l'intervention du représentant algérien. Sofiane Chaib a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur des droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination et à l'établissement d'un État



indépendant et souverain, avec Al Qods pour capitale. Au-delà de la réaffirmation de ce soutien politique, le secrétaire d'État a appelé les États membres de l'OCI à dépasser les déclarations de principe pour adopter une démarche commune face aux violations dénoncées dans les territoires palestiniens occupés. Il a notamment insisté sur "une position unifiée et à des mesures concrètes face à la persistance des pratiques illégales des autorités d'occupation, notamment celles visant à porter atteinte au statut historique et juridique de la ville d'El Qods, tout en poursuivant les efforts visant à faire face à la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza". Cet appel souligne la volonté de l'Algérie de maintenir la Palestine au centre de l'action de l'organisation, tant sur le plan politique que sur celui de l'urgence humanitaire. La défense

du statut d'Al Qods et l'amélioration de la situation à Gaza demeurent des enjeux majeurs pour les États membres, appelés à traduire leur solidarité en initiatives concrètes. Au-delà des crises politiques et sécuritaires, l'Algérie plaide également pour une action plus large de l'OCI, englobant la solidarité entre ses membres, la lutte contre les discriminations et le renforcement des échanges économiques. Sofiane Chaib a notamment souligné l'importance de "renforcer la solidarité avec les États membres confrontés à des conflits et à des crises, d'intensifier les efforts de lutte contre l'islamophobie et les discours de haine, ainsi que de promouvoir la coopération économique et le développement, au mieux des intérêts communs des États membres et du renforcement du rôle et de l'efficacité de l'OCI". Cette orientation traduit une conception de la coopération

islamique qui ne se limite pas à la gestion des urgences. Elle vise aussi à renforcer les liens économiques entre les pays membres, à développer les échanges commerciaux et à favoriser des partenariats susceptibles de soutenir leur développement. Dans un contexte international incertain, la consolidation de ces mécanismes de coopération constitue également un moyen de mieux défendre leurs intérêts communs.

LA DÉCLARATION DE BAGHDAD

Les travaux de cette 52e session ont été sanctionnés par l'adoption de la Déclaration de Bagdad et d'une série de résolutions portant sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil.

Les textes adoptés couvrent notamment le soutien à la cause palestinienne, la solidarité avec l'Arabie saoudite et le Soudan, ainsi que la réforme de l'OCI et le renforcement de ses partenariats économiques. La promotion du commerce intra-régional, la coopération dans le domaine de l'énergie et le développement des échanges dans les secteurs culturel et social figurent également parmi les axes retenus.

Pour l'Algérie, l'enjeu est désormais de faire de cette coordination un instrument plus efficace face aux défis communs. Entre défense des droits du peuple palestinien, solidarité avec les États confrontés aux crises et approfondissement de la coopération économique, le message porté à Bagdad insiste sur la nécessité de rapprocher les positions des membres de l'OCI et de renforcer leur capacité à agir collectivement.

G. Salah Eddine

SORTIE DE LA 54^e PROMOTION DE L'ENA CAP SUR UNE ADMINISTRATION MODERNE

Former une administration plus efficace, mieux préparée aux mutations du pays et davantage à l'écoute des citoyens. C'est l'ambition mise en avant, samedi dernier à Alger, par M. Brahim Merad, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, lors de la cérémonie de sortie de la 54e promotion de l'École nationale d'administration (ENA) Moulay-Ahmed-Medeghri, baptisée du nom du défunt président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual. Dans son allocution, le ministre a salué "l'intégration de jeunes compétences dans le processus d'édification de l'administration publique et d'amélioration de ses performances, en vue de répondre aux attentes du citoyen et aux exigences de la gestion de l'État moderne". Il a souligné que cette nouvelle promotion illustre les efforts engagés pour former des cadres qualifiés, capables d'accompagner les transformations de l'administration et de contribuer à l'amélioration de ses prestations. Cette ambition s'inscrit dans les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de "la modernisation de l'administration, afin de la rapprocher davantage du citoyen et de placer ses préoccupations au

cœur de son action". Le ministre a également rappelé la nécessité d'"améliorer la qualité du service public", un objectif qui place les ressources humaines au centre de la réforme administrative.

Au-delà des compétences acquises durant leur formation, les nouveaux diplômés sont ainsi appelés à traduire ces orientations en résultats concrets. Pour M. Merad, la réussite de cette démarche dépend notamment de leur qualification, de leur capacité à maîtriser les outils modernes et de leur aptitude à faire évoluer les méthodes de travail. L'enjeu est de parvenir à "une administration qui concilie le respect de la loi et l'efficacité des performances, ainsi que la rigueur des procédures et la souplesse dans la prise en charge des préoccupations des citoyens".

La cérémonie a également été marquée par un hommage à la mémoire nationale. Évoquant le 65e anniversaire des événements du 17 Octobre 1961, M. Merad a rappelé leur portée dans la lutte du peuple algérien pour la liberté et la souveraineté. La commémoration de cette date vise, selon lui, à "rendre hommage aux sacrifices des chouchada et des moudjahidine et

à réaffirmer la fidélité à leur serment". Une fidélité qui doit notamment se traduire par "le dévouement dans le travail, la protection des institutions de l'État, ainsi que la contribution à leur développement et à l'amélioration de leurs performances". Le choix de baptiser cette promotion du nom de Liamine Zeroual revêt, par ailleurs, une portée symbolique particulière. Le ministre a mis en avant le parcours de l'ancien président, qui "a conjugué engagement militant et exercice de hautes responsabilités à l'un des moments les plus difficiles qu'a connus le pays". La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, de plusieurs membres du gouvernement, de représentants de l'institution militaire et des institutions nationales, ainsi que de membres de la famille du défunt Liamine Zeroual et des familles des diplômés.

Au-delà de la remise des diplômes, cette sortie de promotion rappelle une exigence centrale : faire de la formation des cadres publics un levier concret de modernisation de l'État et d'amélioration du quotidien des citoyens.

G. S. E.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE LE NOMBRE DE CANDIDATS AUX APW ET APC EN HAUSSE

Le nombre de candidats à l'élection des membres des Assemblées populaires de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, a augmenté de 13,56 %, celui des candidats aux Assemblées populaires communales (APC) ayant progressé de 22,70 % par rapport aux précédentes élections locales de 2021, a indiqué un communiqué de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Concernant les APW, le nombre de sièges à pourvoir lors du scrutin du 28 novembre s'élève à 2.855, contre 2.350 sièges lors des élections du 27 novembre 2021. Le nombre de listes déposées est de 434 pour les prochaines élections, contre 430 pour les locales de 2021, celui des candidats



étant passé de 18.910 en 2021 à 21.476 pour les prochaines élections locales. Ainsi, le nombre de candidats aux APW s'est élevé à 2.566, soit une augmentation de 13,56 %, les sièges attribués pour l'élection des

membres des APW ayant augmenté de 505 sièges, soit une progression de 21,48 %. S'agissant des APC, le nombre de sièges est passé de 24.891 lors des locales de 2021 à 26.575 sièges pour celles du 28 novembre prochain.

Le nombre de listes déposées était de 5.848 en 2021, contre 5.631 enregistrées pour le scrutin du 28 novembre.

Concernant le nombre de candidats aux APC, il s'est établi à 115.230 lors des dernières élections locales, contre 141.388 candidats pour le prochain scrutin.

Le nombre de candidats aux APC a ainsi augmenté de 26.158, soit une hausse de 22,70 %, le nombre de sièges réservés à ces élections ayant progressé de 1.684 sièges, soit une augmentation de 6,76 %.

APS

FORUM DU MOUVEMENT ASSOCIATIF ET DE LA CITOYENNETÉ

POUR LE RENFORCEMENT DU RÔLE DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a appelé dimanche dernier à Alger à renforcer la prévention contre les drogues à travers des programmes durables, une meilleure coordination entre les acteurs concernés et une implication accrue du mouvement associatif.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la deuxième journée de la 4e édition du Forum du mouvement associatif et de la citoyenneté, organisée sous le slogan « Une jeunesse consciente, une société sans drogues », le ministre a plaidé pour une vision stratégique renouvelée de l'action juvénile et associative, indique un communiqué du ministère. Cette démarche repose notamment sur le renforcement de la formation et de



l'encadrement des jeunes, afin de contribuer à la construction de leur personnalité et à l'ancrage des valeurs de citoyenneté et de responsabilité. L'objectif est de mieux les prémunir contre la consommation de drogues et les différents fléaux sociaux. M. Hidaoui a également insisté sur la nécessité de dépasser les initiatives ponctuelles au profit de programmes

pratiques et pérennes, fondés sur une planification claire et la définition des priorités. Il a, dans ce cadre, souligné l'importance d'accompagner les associations et de renforcer la coordination entre les différents intervenants, afin de mutualiser les efforts et d'obtenir des résultats concrets sur le terrain.

Le ministre a, par ailleurs, mis

l'accent sur la mise en place de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation permettant de mesurer l'impact des actions engagées et d'en améliorer les résultats. Il a également appelé à associer davantage les jeunes à la conception et à la mise en œuvre des projets qui les concernent. Dans cette optique, le mouvement associatif est appelé à jouer un rôle de partenaire clé dans les actions de prévention et de sensibilisation, aux côtés des établissements de jeunes et des instances spécialisées.

Les travaux du Forum se poursuivent à travers plusieurs ateliers interactifs et sessions de formation destinés à formuler des propositions concrètes et à consolider le partenariat entre les associations, les établissements de jeunes et les organismes spécialisés. Ces échanges visent à contribuer à la mise en place d'un dispositif de prévention durable fondé sur la participation et la coordination des différents acteurs, selon le communiqué du ministère.

R. S.

GESTION DES DOCUMENTS D'ACTIVITÉ ET DES ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES À L'ÈRE DE LA NUMÉRISATION

Le thème "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la mutation numérique" a été au centre d'une conférence régionale organisée, dimanche dernier à Djelfa, à l'initiative de la Direction générale des Archives nationales, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Lors de son allocution prononcée à cette rencontre, le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama, a souligné l'importance de cette 7e édition de la conférence régionale qui, a-t-il dit, vise à unifier les procédures de gestion des documents et des archives au niveau des collectivités locales, à renforcer la coordination entre les différentes parties concernées et à se mettre au diapason des nouveautés, notamment en matière de législation dans ce domaine à l'ère de la numérisation.

Le même responsable a expliqué, en outre, que cette rencontre est un espace ouvert au dialogue et à l'échange d'expériences entre les différents acteurs. Elle constitue également une opportunité de présenter les dernières nouveautés législatives liées à la gestion

des documents d'activité et des archives, d'examiner les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des procédures adoptées et de rechercher des solutions permettant d'uniformiser les pratiques et d'améliorer la gestion des archives. Ces rencontres s'inscrivent également dans le cadre des efforts déployés par la Direction générale des Archives nationales, pour dresser un état des lieux de la fonction archivistique au sein des collectivités locales et identifier leurs besoins et leurs préoccupations, a ajouté M. Bounâama. Selon leurs organisateurs, ces rencontres accordent une importance particulière aux archives antérieures à 1962 conservées au niveau des collectivités locales, en tant que fonds documentaire présentant une valeur historique et administrative et constituant un élément essentiel du patrimoine documentaire et de la mémoire nationale. C'est pourquoi des outils numériques sont mis à contribution pour recenser ces fonds, en établir l'inventaire et évaluer leur état. Cette démarche permet de passer de données dispersées à une base de données structurée offrant une vision nationale intégrée. Les travaux de la conférence ont été enrichis

par plusieurs interventions portant sur des thèmes tels que "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales : moyens et procédures", "Les exigences de la gestion des documents d'activité et des archives dans l'environnement numérique" et "La gestion des documents d'activité et des archives au niveau des collectivités locales".

A cette occasion, trois ateliers ont également été organisés sur les thèmes : "Les procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales", "La structuration de la fonction d'archivage au niveau des collectivités locales" et "La protection et le traitement des archives historiques antérieures à 1962". Cette rencontre régionale a réuni des représentants de la Direction générale des archives nationales, des directeurs des archives et de la documentation, ainsi que des cadres des collectivités locales de 12 wilayas, à savoir : Djelfa, Laghouat, Ain Oussara, Messâad, Ouled Djellal, Tissemsilt, Médéa, Ksar Chellala, Aflou, Ksar El Boukhari, Tيارet et M'Sila. APS

MARCHÉ DE L'ÉNERGIE L'ALGÉRIE AU CENTRE DES AMBITIONS AMÉRICAINES

Diplomatie économique, rapprochement entre Sonatrach et le géant américain, potentiel gazier du Sud-Ouest : les signaux se multiplient autour d'un possible renforcement de la présence d'ExxonMobil en Algérie. Les Etats-Unis affichent très ouvertement leur ambition de faciliter l'accès de ses entreprises au marché énergétique algérien.

A cet égard, Washington entend favoriser l'ouverture de nouvelles perspectives commerciales à ses grandes entreprises, avec la major, ExxonMobil en première ligne. Une orientation réaffirmée par Massad Boulos, conseiller principal du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, à l'issue d'échanges avec des représentants du groupe pétrolier et gazier.

Au cœur de cette démarche : l'élargissement des opportunités d'investissement en Algérie et en Libye, deux marchés stratégiques en Afrique du Nord. Dans une publication sur le réseau social X, le responsable américain a qualifié les discussions de fructueuses et présenté ExxonMobil comme un « partenaire précieux dans les efforts du gouvernement américain pour ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises américaines opérant dans le secteur énergétique en Afrique du Nord ».

Massad Boulos a également souligné que ces initiatives visaient à « consolider les liens économiques et à favoriser la prospérité du peuple américain ».

Pour l'Algérie, cette démarche intervient alors que les discussions entre Sonatrach et ExxonMobil portent déjà sur la valorisation du potentiel gazier national. Elle pose aussi une question économique centrale : comment transformer l'intérêt affiché par l'une des plus grandes compagnies énergétiques mondiales en investissements effectifs, en transfert de savoir-faire et en retombées durables pour l'économie algérienne ? La démarche de Massad Boulos s'inscrit dans une séquence plus large de rapprochement économique entre Alger et Washington. En septembre



2026, le conseiller américain s'est rendu en Algérie pour la troisième fois, après ses déplacements de juillet 2025 et de janvier 2026. Il y a rencontré le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avant d'être reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lors de cette visite, il avait mis en avant le rôle de l'Algérie dans la promotion de la sécurité régionale et son importance pour le développement des relations économiques avec les États-Unis. Il avait également rencontré le Premier ministre, Sifi Ghrieb, ainsi que le président-directeur général de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, pour évoquer notamment les perspectives de coopération énergétique.

La rencontre avec ExxonMobil prolonge cette démarche en reliant plus directement les ambitions diplomatiques américaines aux intérêts commerciaux de leurs entreprises. Pour Washington, l'enjeu consiste à ouvrir de nouveaux débouchés à ses groupes énergétiques. Pour Alger, l'intérêt est de transformer cette volonté de rapprochement en partenariats industriels et en investissements contribuant à la valorisation des ressources nationales.

Cette convergence ne signifie toutefois pas qu'un nouvel investissement d'ExxonMobil a déjà été décidé. À ce stade, les déclarations de Massad Boulos attestent surtout de la volonté

américaine de favoriser les opportunités commerciales en Algérie et en Libye. La concrétisation de cette ambition dépendra des négociations entre les entreprises, des conditions d'exploitation et des décisions d'investissement.

LE GAZ DE L'AHNET ET DE GOURARA

Le rapprochement politique intervient surtout au moment où les deux groupes énergétiques entretiennent des contacts directs. Du 12 au 16 octobre, une délégation de Sonatrach conduite par son PDG, Nour Eddine Daoudi, a effectué une visite de travail aux États-Unis, marquée par des rencontres avec les dirigeants de plusieurs grandes entreprises du secteur.

Le programme a débuté le 12 octobre par une réunion avec les responsables d'ExxonMobil. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération dans l'exploration ainsi que sur les possibilités de développement et de valorisation des ressources en hydrocarbures. Sonatrach a présenté cette rencontre comme une étape dans le renforcement du partenariat existant entre les deux groupes.

Au cœur de cette relation figure le protocole d'accord signé en mai 2024, qui prévoit l'étude des possibilités de développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins de l'Ahnet et de Gourara, dans le Sud-

Ouest algérien. Les deux entreprises ont notamment placé l'innovation technologique, l'excellence opérationnelle et la prise en compte des exigences environnementales parmi les axes de leur coopération.

Ces bassins représentent un enjeu pour l'évaluation et la valorisation du potentiel gazier algérien. Leur développement nécessite toutefois des travaux d'exploration, une appréciation précise des ressources récupérables et une évaluation des coûts d'exploitation. Le potentiel géologique ne se traduit donc pas automatiquement par des volumes commercialisables : seules les études techniques et économiques permettront de déterminer les perspectives réelles de production.

PASSER AUX INVESTISSEMENTS

L'intérêt de Washington est réel et il peut offrir de nombreuses perspectives pour l'économie algérienne. Cependant, les déclarations politiques et les protocoles d'accord devront déboucher sur des programmes de travail précis, des décisions d'investissement et, à terme, des projets de développement.

Pour l'Algérie, les retombées attendues dépassent la seule augmentation des volumes d'hydrocarbures. La coopération doit également être appréciée à l'aune du transfert de technologies, du développement des compétences nationales, de la maîtrise des coûts et de la valeur créée localement. Ces éléments pèseront dans l'évaluation de l'intérêt économique des futurs projets.

Le dossier ExxonMobil illustre ainsi une double dynamique : Washington cherche à ouvrir davantage le marché nord-africain à ses entreprises, tandis que Sonatrach poursuit ses démarches auprès de partenaires internationaux pour développer ses activités dans l'amont pétrolier et gazier.

L'enjeu est désormais de donner un contenu industriel à ce rapprochement. L'intérêt américain est affiché, les échanges entre les deux groupes se poursuivent et les bassins de l'Ahnet et de Gourara figurent déjà dans leur agenda commun. Reste à franchir l'étape décisive : transformer ce cadre de coopération en projets concrets, capables de renforcer la valorisation des ressources algériennes et de générer des retombées durables pour l'économie nationale.

G. Salah Eddine

SONATRACH ET OXY EXAMINENT À HOUSTON LES PERSPECTIVES D'UN PARTENARIAT

Le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et le P-dg de la compagnie américaine Occidental Petroleum (Oxy), Richard Jackson, ont examiné les relations de partenariat entre les deux groupes et les perspectives de leur développement, lors d'une rencontre tenue à Houston (Etats-Unis), indique dimanche Sonatrach dans un communiqué. Cette rencontre s'est déroulée vendredi dans le cadre de la visite de travail effectuée par M. Daoudi aux Etats-Unis du 12 au 16 octobre dernier, en présence de dirigeants des deux groupes, précise la même source. Les discussions ont notamment porté sur les activités d'Oxy dans le bassin de Berkine, les

perspectives de coopération et les opportunités de développement à court, moyen et long termes. Les deux parties ont également abordé l'expertise d'Oxy dans le développement des ressources non conventionnelles aux Etats-Unis, les techniques innovantes de récupération assistée des hydrocarbures (EOR), ainsi que l'utilisation de canalisations en matériaux non métalliques, ajoute le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des relations historiques entre Sonatrach et Oxy, particulièrement dans le bassin de Berkine. En 2022, les deux groupes ont signé, en partenariat avec Eni et TotalEnergies, un contrat d'hydrocarbures portant sur les périmètres 404 et

208, rappelle la même source.

En octobre 2024, ils ont conclu un protocole d'accord relatif aux activités d'exploration et d'évaluation sur le périmètre de Berkine-Centre. En avril 2025, les deux compagnies ont également signé deux accords de coopération technologique portant sur l'étude des réservoirs carbonatés complexes et le développement des techniques de récupération assistée du pétrole. A travers cette rencontre, Sonatrach et Oxy ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le développement de leur partenariat, de renforcer leur coopération et de soutenir la valorisation du potentiel en hydrocarbures de l'Algérie, conclut le communiqué. **APS**

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

RENFORCER LA PRODUCTION NATIONALE FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a indiqué dimanche dernier à Alger que le renforcement de la sécurité alimentaire de l'Algérie repose sur l'augmentation de la production nationale, le développement des filières stratégiques, la valorisation des capacités locales et la mobilisation de l'innovation et de la recherche scientifique pour faire face aux défis économiques et climatiques.

Présidant la cérémonie de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation 2026, placée sous le thème "Innover aujourd'hui pour nourrir demain", M. Khaldi a précisé que la sécurité alimentaire constitue une priorité stratégique pour l'Algérie, insistant sur la nécessité de développer des systèmes alimentaires durables et de renforcer les capacités de production nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie et de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, de la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, Irina Kouplevskaya-Buttoud, ainsi que de représentants de secteurs ministériels et d'organismes concernés. Dans ce cadre, le ministre de l'Agriculture a évoqué les efforts déployés pour étendre les superficies consacrées à la céréaliculture et adopter des semences certifiées afin d'améliorer la production et le rendement, soulignant l'importance d'intégrer les technologies modernes, d'accompagner et de former les agriculteurs et les éleveurs, d'adapter les cadres juridiques et réglementaires et de prévoir des mécanismes de financement au profit des petits producteurs.

Il a également mis en avant l'importance de la recherche scientifique agricole dans l'amélioration des ressources génétiques des semences et le développement de variétés plus résilientes au changement climatique, rappelant le rôle des établissements et centres de recherche dans le soutien à la production nationale et le renforcement de la capacité du secteur à faire face aux fluctuations géopolitiques et aux perturbations des marchés internationaux.

M. Khaldi a évoqué, dans le même sillage, les mesures prises pour étendre les surfaces cultivées et irriguées, optimiser l'utilisation des ressources en eau et garantir la fourniture d'intrants agricoles, parallèlement au développement des capacités de stockage et de distribution et au renforcement des industries agroalimentaires liées à la production agricole.

Il a, en outre, mis en lumière la dynamique agricole que connaissent les wilayas du Sud, à travers l'extension des superficies dédiées aux cultures céréalières et maraîchères et l'attraction de partenariats internationaux pour valoriser les potentialités nationales et



consolider la production.

Soulignant que la réalisation de la souveraineté alimentaire est une responsabilité collective, qui exige une coordination continue entre l'Etat, les agriculteurs, les opérateurs économiques, les chercheurs et les partenaires internationaux, le ministre s'est félicité du partenariat existant avec la FAO, appelant de ses vœux l'extension des domaines de coopération avec l'organisation onusienne.

Pour sa part, M. Ouadah a mis en exergue le rôle de l'innovation dans le développement du secteur agricole, appelant à renforcer la confiance dans les capacités des jeunes Algériens et à encourager la transition des méthodes traditionnelles vers des solutions innovantes répondant aux besoins du marché national.

Il a également souligné l'importance de renforcer la coopération entre les agriculteurs, les start-up, les micro-entreprises, les associations et les centres de recherche pour développer des solutions locales et réduire la dépendance aux importations directes, expliquant que son département ministériel œuvrait à faciliter l'accès des start-up au financement, à promouvoir l'innovation ouverte et à mettre en place des incitations fiscales au profit des opérateurs qui adoptent des solutions et des innovations algériennes.

Pour sa part, la représentante de la FAO a mis en avant l'importance du partenariat avec l'Algérie.

Rappelant que l'organisation célèbre le 25e anniversaire de l'ouverture de son bureau en Algérie, elle a souligné que le partenariat entre les deux parties contribue à soutenir le secteur agricole, à renforcer la sécurité alimentaire et à promouvoir le développement durable.

La coopération bilatérale porte également sur la valorisation des produits locaux, le développement des filières stratégiques, dont les légumineuses, le lait, le miel, la pêche et l'aquaculture, ainsi que l'encouragement de l'innovation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques, a-t-elle ajouté. En marge de la célébration, des attestations de reconnaissance ont été remises à dix investisseurs et producteurs de plusieurs wilayas, en reconnaissance de leurs contributions au développement des cultures stratégiques et de l'innovation agricole, notamment dans les domaines de la production de plants, de fruits et

représentants de la FAO, d'associations professionnelles et d'autres secteurs.

A cette occasion, l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) a présenté 35 variétés de pistachiers à l'étude afin d'évaluer leur adaptation aux différentes régions, en fonction de la nature du sol et des conditions climatiques, aux côtés d'autres cultures incluant le quinoa, le riz brun et le sarrasin.

L'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Bouira a, pour sa part, présenté ses offres de formation, notamment de techniciens supérieurs dans le domaine agricole, l'arboriculture fruitière et la culture des plantes aromatiques et médicinales, outre des programmes de

formation destinés aux agriculteurs, en coordination avec la Chambre nationale d'agriculture, portant notamment sur l'apiculture et l'entretien des vergers.

De son côté, l'Ecole supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (ESSAIA) a présenté des produits comprenant des compléments alimentaires et des aliments pour poisson fabriqués à partir de déchets de sardines.

APS



FOIRE DES PRODUITS «MADE IN ALGERIA» UNE VITRINE POUR LES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

Véritable vitrine du savoir-faire national, la Foire de l'agroalimentaire «Made in Algeria», ouverte samedi dernier au complexe sportif Mustapha-Tchaker de Blida, met en lumière la diversité des produits algériens et les capacités de l'industrie de transformation. Au-delà de la promotion de la production locale, ce rendez-vous économique entend rapprocher les opérateurs, stimuler les partenariats et ouvrir de nouvelles perspectives aux exportations algériennes.

Contacté par l'Algérie Presse Service (APS), l'économiste Sami Kolli a souligné l'intérêt stratégique de cette manifestation, qui offre aux acteurs économiques un espace privilégié pour se rencontrer, échanger leurs expériences et mieux faire connaître leurs produits. Il a notamment relevé l'importance du secteur de l'emballage, dont le développement accompagne directement la compétitivité des industries agroalimentaires. Selon lui, ces rencontres constituent également un levier pour encourager les collaborations et nouer des partenariats durables entre les entreprises publiques et privées. Elles permettent aux opérateurs de présenter leurs innovations, de faire découvrir leurs nouveautés aux consommateurs et de mettre en avant les atouts de la production nationale. Un constat partagé par plusieurs exposants, qui voient dans cette foire une plateforme de promotion et de prospection commerciale. Pour ces entreprises, l'enjeu est double : valoriser la qualité et la diversité des produits algériens auprès des consommateurs et des professionnels, mais aussi gagner en visibilité auprès des partenaires étrangers susceptibles de leur ouvrir de nouveaux débouchés.



L'INTÉRÊT DES PARTENAIRES ÉTRANGERS SE CONFIRME

La cérémonie d'ouverture, présidée samedi dernier par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du corps diplomatique accrédités en Algérie. Leur participation a donné une dimension supplémentaire à cette manifestation, en mettant en évidence les perspectives de coopération commerciale que peut offrir la production nationale. Parmi les signes concrets de cet intérêt, l'ambassadeur de Tanzanie en Algérie, Mobhare Holmes Matinyi, a exprimé la volonté de son pays d'importer de l'huile de table et des dattes algériennes. Il a également salué « le développement que connaît l'industrie agroalimentaire et de transformation en Algérie », soulignant les possibilités de débouchés pour les produits nationaux sur les marchés africains. De son côté, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en

Algérie, Dong Guangli, a invité les opérateurs économiques algériens à explorer davantage le marché chinois. Cet appel ouvre des perspectives pour les entreprises nationales désireuses de diversifier leurs destinations commerciales et de se positionner sur des marchés à fort potentiel. Au-delà des échanges diplomatiques, la Foire favorise les contacts directs entre les entreprises et les acheteurs potentiels. En marge de l'événement, plusieurs exposants ont présenté leur expérience à l'exportation vers des marchés aussi divers que l'Arabie saoudite, l'Espagne, le Canada, la Libye et le Sénégal. D'autres ont profité de cette rencontre pour nouer des contacts commerciaux et prospecter de nouvelles opportunités d'affaires. Pour soutenir cette dynamique, la manifestation accueille également des espaces consacrés aux dispositifs d'aide de l'État, aux établissements bancaires et aux compagnies d'assurance. Ces structures permettent aux entreprises de s'informer sur les mécanismes de

financement, d'accompagnement et de couverture des risques liés à leurs activités, notamment lorsqu'elles envisagent de se développer à l'international. L'accès à ces dispositifs constitue un enjeu important pour les entreprises qui souhaitent accroître leurs capacités de production, améliorer leur compétitivité et répondre aux exigences des marchés étrangers. Organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations jusqu'au 20 octobre, au complexe sportif Mustapha-Tchaker de Blida, cette foire réunit une centaine d'entreprises publiques et privées issues de différents segments de l'agroalimentaire et de l'industrie de transformation. Pour les entreprises algériennes, le défi consiste désormais à consolider leur présence sur les marchés déjà accessibles, à conquérir de nouvelles destinations et à faire du label « Made in Algeria », un gage de qualité et de compétitivité à l'international.

Zineb Bouzid/APS

MARCHÉ FINANCIER LA COSOB ADOPTE UN CADRE RÉGLEMENTAIRE DÉDIÉ AUX TITRES VERTS

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a adopté le règlement n°26-01, modifiant et complétant le règlement n°23-04 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs mobilières, en vue d'instaurer un cadre réglementaire dédié à la qualification des titres verts sur le marché financier algérien, a indiqué dimanche dernier la Commission dans un communiqué. Cette réforme vise à mobiliser davantage de capitaux en faveur des projets durables et à renforcer le rôle du marché des capitaux dans le financement de la transition écologique et climatique en Algérie, précise la même source. Le nouveau règlement définit les conditions de qualification des titres de créance en tant que "titres verts", lorsque ceux-ci sont admis aux négociations sur les compartiments "Premium" ou "Emergent" du marché des titres de créance de la Bourse d'Alger et que les fonds collectés sont exclusivement destinés au financement ou

au refinancement de projets éligibles. Ces projets concernent notamment les énergies renouvelables, les transports propres, la gestion durable des ressources naturelles vivantes, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique, selon le communiqué. Le dispositif prévoit également l'élaboration, par la société candidate à l'émission de titres verts, d'un cadre de référence vert précisant l'utilisation des fonds mobilisés, les catégories de projets éligibles, les critères environnementaux de sélection, ainsi que les modalités de gestion et de suivi des ressources collectées. Ce cadre doit également définir les modalités et la périodicité des rapports sur l'affectation des fonds, y compris les sommes non encore utilisées, afin de garantir la traçabilité des ressources mobilisées et de renforcer la transparence et la confiance des investisseurs.

Le règlement prévoit, en outre, une revue externe indépendante du cadre de référence vert et de l'affectation des fonds collectés. Celle-ci peut prendre la forme d'un avis d'expert externe, d'une certification ou d'une notation verte, réalisée par un vérificateur indépendant inscrit auprès de la COSOB. Selon la Commission, cette réforme ouvre de nouvelles perspectives aux entreprises souhaitant diversifier leurs sources de financement et aux investisseurs désireux d'orienter leurs capitaux vers des projets présentant des bénéfices environnementaux identifiables. Elle s'inscrit dans la dynamique internationale de développement de la finance durable et vise à doter le marché financier algérien d'instruments adaptés au financement de la transition écologique et climatique, tout en renforçant la transparence et la protection des investisseurs. APS

OCTOBRE ROSE À CONSTANTINE

SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE POUR LES EMPLOYÉES ET USAGÈRES DU TRAMWAY

Une campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, destinée aux employées et usagères du tramway de Constantine, a été lancée hier à l'initiative de la Direction de la santé et de la population (DSP).

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du mois d'Octobre rose, dédié à la lutte contre le cancer du sein, a été lancée en étroite collaboration avec l'unité opérationnelle de Constantine relevant de la Société d'exploitation des tramways d'Algérie (SETRAM), a indiqué à l'APS la cheffe du service de prévention à la DSP, Widad Zouied.

Elle vise, a-t-elle affirmé, à intensifier l'action de proximité et à rapprocher ces services des différentes catégories de la population, dont des employées et étudiantes de l'ensemble des universités qui empruntent ce moyen de transport et à travers divers espaces (stations du tramway et rames). Cette campagne de deux jours, a ajouté la même



source, vise également à renforcer la prise de conscience quant à la nécessité d'effectuer les examens médicaux et cliniques au moment opportun, compte tenu de l'importance du dépistage et du

diagnostic précoces dans la facilitation du parcours de prise en charge et de traitement. Rencontre sur les lieux, une enseignante de l'université Salah-Bounbider (Constantine 3), usagère

voyageuses de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf sont prévues durant la période allant du 20 au 28 octobre, a fait savoir Mme Zouied.

régulière du tramway, a souligné l'importance de sensibiliser et de fournir des conseils en la matière, dont les méthodes d'autopalpation, invitant les femmes à franchir cette étape, pour prévenir d'éventuelles complications de cette pathologie et augmenter les chances de guérison. Afin d'élargir ces actions de sensibilisation et inculquer la culture du dépistage en milieu professionnel, d'autres campagnes ciblant des employées de l'Agence du Bassin hydrographique Constantinois-Seybousse-Mellegue (ABH-CSM), des Douanes et des employées et

3^e ÉDITION DU SALON ALGÉRIEN DE L'IMMOBILIER (DU 22 AU 25 OCTOBRE)

VISITES ET ÉCHANGES DIRECTS AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

La troisième édition du Salon algérien de l'immobilier « DZ IMMO » se tiendra du 22 au 25 octobre courant, au Palais des expositions, à Alger, avec la participation de plus de 30 exposants, a annoncé hier dans un communiqué Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX.

Cet événement verra la participation de promoteurs immobiliers, de banques, de compagnies d'assurances et de bureaux d'études techniques, ainsi que de start-up spécialisées dans le développement d'applications numériques et de services immobiliers.

Ce salon, spécialisé dans l'immobilier et la commercialisation de logements prêts à la vente ou en cours de réalisation, constitue une occasion de réunir les différents acteurs du secteur dans un espace professionnel permettant aux visiteurs de découvrir les projets et les offres disponibles, d'échanger directement avec les opérateurs et de s'informer sur les services financiers, assurantiels, techniques et numériques liés à l'acquisition d'un

logement. Dans ce cadre, les organisateurs ont souligné que cette édition mettra l'accent sur le renforcement de la confiance entre les clients et les opérateurs immobiliers, en insistant sur l'importance de la transparence dans la présentation des offres, de l'exactitude des informations relatives aux projets et du respect des engagements contractuels, précise la même source. Parmi les exposants figureront également des start-up spécialisées dans les aspects juridiques liés aux transactions immobilières, ainsi que d'autres entreprises ayant développé des applications numériques et des services innovants. Cette participation reflète « la place croissante de la technologie et de l'innovation dans le secteur



immobilier algérien », ce qui devrait contribuer à faciliter l'accès à l'information et aux services, à améliorer l'expérience des utilisateurs et à développer les moyens de communication entre les opérateurs et les clients, ajoute le communiqué. Le programme du salon prévoit également l'organisation de journées de formation destinées aux professionnels, portant

notamment sur les stratégies de vente immobilière et la publicité, ainsi que sur la maîtrise du processus de vente, de la négociation jusqu'à la signature du contrat dans le but de renforcer les compétences commerciales. Le salon sera ouvert aux visiteurs quotidiennement, de 10h à 18h, au pavillon Ahaggar du Palais des expositions. **APS**

TRAVAUX PUBLICS ÉVALUATION DE L'AVANCEMENT DES PROJETS AUTOROUTIERS ET DES PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé une réunion de coordination, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets autoroutiers en cours de réalisation et au suivi des programmes d'entretien du réseau, a indiqué dimanche dernier un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue samedi dernier au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux et du directeur général de l'Algérienne des autoroutes (ADA) et de ses cadres, a permis d'évaluer la situation des projets en cours de

réalisation et d'examiner les mesures à même d'accélérer le rythme des travaux et de permettre leur achèvement, précise la même source. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des programmes établis pour chaque projet et de définir des mécanismes de suivi régulier tenant compte des spécificités de chaque projet, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants afin d'assurer un suivi efficace du déroulement des travaux, ajoute le communiqué. La réunion a également porté sur le programme d'entretien du réseau autoroutier, notamment

l'autoroute Est-Ouest, à travers la présentation de l'état d'avancement des opérations d'entretien sur les tronçons recensés comme points noirs et l'évaluation des programmes prévus au titre de l'année 2026. Les préparatifs relatifs au lancement de nouveaux projets d'entretien au titre de l'année 2027 ont aussi été abordés, en vue de traiter les points noirs et d'améliorer les conditions d'exploitation du réseau autoroutier, contribuant ainsi à faciliter le trafic routier et les déplacements, et à assurer la pérennité du réseau, ajoute la même source.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE LA 29^e ÉDITION DU SILA 2026

ENTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PHOTO : ALGER16

À quelques jours de l'ouverture de sa 29^e édition, le Salon international du livre d'Alger (SILA) dévoile les grandes lignes d'une programmation qui entend conjuguer ouverture sur le monde, dialogue entre les cultures et attachement aux causes justes. L'Arabie saoudite sera l'invitée d'honneur de ce rendez-vous culturel majeur, tandis qu'un pavillon sera spécialement consacré à la Palestine.

Les préparatifs de cette édition ont été présentés, hier, lors d'une conférence de presse organisée à la Bibliothèque nationale d'Algérie, sous la présidence du commissaire du Salon, Mohamed Iguerba. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette édition se tiendra sous le thème « L'avenir entre les pages d'un livre ». Dans son allocution d'ouverture, le commissaire du Salon a remercié le chef de l'État pour son engagement en faveur du rayonnement culturel de l'Algérie et de la promotion du livre et de la lecture. Il a également souligné la dimension internationale que le SILA a acquise au fil de ses précédentes éditions. Cette ouverture se traduira notamment par la participation de 222 auteurs venus de différents pays, témoignant de l'ambition du

Salon de faire d'Alger un espace de rencontre entre écrivains, éditeurs et lecteurs. Mohamed Iguerba, par ailleurs, assuré que les préparatifs liés à l'acheminement des ouvrages avançaient dans de bonnes conditions, saluant à ce titre la coopération des services des Douanes algériennes. Le commissaire du Salon a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des partenaires institutionnels et économiques contribuant à l'organisation de cet événement, parmi lesquels Algérie Télécom, Cevalat, Sofitel, Techno, l'ETUSA, la Télévision algérienne et la Bibliothèque nationale d'Algérie.

L'ARABIE SAOUDITE, INVITÉE D'HONNEUR
Le choix du Royaume d'Arabie saoudite comme invité

d'honneur constitue l'un des temps forts de cette édition. Cette participation mettra en lumière les liens historiques et culturels entre les deux pays, tout en offrant au public l'occasion de découvrir la richesse de la production éditoriale saoudienne. Présent à la conférence de presse, l'ambassadeur d'Arabie saoudite a salué les efforts déployés par les autorités algériennes pour la préparation de cette manifestation. Il a également invité les visiteurs à découvrir le pavillon saoudien, qui réunira des publications issues de plusieurs maisons d'édition, ainsi que des écrivains du Royaume. Au-delà de sa dimension internationale, cette 29^e édition entend également accorder une place particulière aux causes porteuses de solidarité. Un pavillon sera ainsi consacré à la Palestine dans le prolongement de la position constante de l'Algérie en faveur des droits du peuple palestinien et des causes justes. L'organisation prévoit également un espace pour enfants réaménagé, afin d'offrir aux jeunes lecteurs et à leurs familles un cadre plus adapté à la découverte du livre. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de rapprocher davantage les nouvelles générations de la lecture et de faire du Salon un lieu de transmission et d'éveil culturel. La programmation culturelle sera, quant à elle, enrichie par la participation de figures du monde littéraire et intellectuel, dont le romancier Yasmina Khadra, aux côtés d'historiens et de traducteurs de renom. Autant de rencontres qui devraient permettre de croiser les regards, de faire dialoguer les disciplines et de mettre en valeur la diversité des expressions littéraires. Avec cette nouvelle édition, le SILA vise à conforter sa place parmi les grands rendez-vous culturels de la région. Entre diversité éditoriale, échanges internationaux et transmission du savoir, le Salon ambitionne de faire d'Alger un carrefour où le livre demeure un vecteur de dialogue entre les peuples et les cultures.

Zineb Bouzid

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR

LA LITTÉRATURE, TRAIT D'UNION ENTRE MÉMOIRE ET AVENIR

« Le haut patronage du président de la République reflète l'importance qu'il accorde à la culture et à la littérature », a souligné le Président-directeur général (PDG) de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), M. Messaoud Alghem. Le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordé au Grand Prix Assia-Djebar du roman, traduit l'importance accordée à la culture et à la littérature, considérées comme des piliers essentiels de la préservation de la mémoire nationale, de l'ancrage de l'identité et de la construction de l'avenir des générations, a affirmé samedi dernier à Alger le Président-directeur général (PDG) de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), M. Messaoud Alghem. S'exprimant à l'ouverture de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 8^e édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman, organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, M. Alghem a souligné que le choix du slogan « Dans la mémoire, les racines de demain » repose sur la conviction que la mémoire « n'est pas une simple évocation du passé », mais constitue un « patrimoine vivant » permettant de nourrir la conscience de soi et de construire une vision de l'avenir.

Le PDG de l'ANEP a relevé que la cérémonie, consacrée aux lauréats de l'édition 2026, coïncide avec le 17 octobre, date commémorative des manifestations de 17 Octobre 1961 à Paris, au cours desquelles des Algériens et des Algériennes avaient participé à des marches pacifiques durement réprimées. Cette date revêt, selon lui, une « profonde portée symbolique », rappelant que la mémoire nationale se préserve par la parole, mais aussi par la transmission des sacrifices consentis. Dans cette perspective, la littérature demeure l'un des principaux vecteurs de sauvegarde de l'histoire et de transmission de la mémoire aux générations futures. M. Alghem a ainsi insisté sur la vocation du Grand Prix Assia-Djebar, qui ne se limite pas à récompenser les auteurs distingués. Il constitue également un espace de promotion du livre et de la littérature algérienne, de valorisation de leur diversité linguistique et culturelle et d'encouragement des jeunes talents à poursuivre leur parcours créatif. Ce Grand Prix vise également à mettre en valeur l'héritage littéraire de la défunte écrivaine Assia Djebar, dont l'œuvre a fait de l'écriture un espace d'expression de l'identité, de la mémoire et de l'humain, tout en contribuant au rayonnement de la littérature algérienne à l'échelle internationale. Dans ce cadre, le PDG de l'ANEP a réaffirmé l'engagement de l'entreprise à accompagner la création algérienne, à promouvoir le livre et à renforcer la présence du roman national.

Il a, par ailleurs, salué les efforts et l'engagement des membres du jury, tout en félicitant l'ensemble des romanciers primés et des participants, dont les œuvres ont contribué à enrichir cette 8^e édition. M. Alghem a également exprimé sa reconnaissance aux partenaires et sponsors de ce Grand Prix, estimant que leur contribution illustre le caractère partagé de la responsabilité en matière de soutien à la culture. La promotion du livre et de la littérature, a-t-il relevé, nécessite, en effet, la conjugaison des efforts des institutions, des acteurs économiques et des intellectuels.

L'ANEP ambitionne ainsi de faire du Grand Prix Assia-Djebar du roman « un rendez-vous renouvelé célébrant la créativité algérienne, une tribune pour les plumes d'exception et un pont reliant notre mémoire culturelle à notre avenir », a conclu M. Alghem.

ALGER16

وزارة الاتصال
الأسسة الوطنية للاتصال، النشر والإعلام
شركة ذات أسهم برأس مال يقدر بـ 7.750.000.000 و.ج

بيان صحفي

اختتام الطبعة الثامنة من الجائزة الكبرى آسيا جبار للرواية لسنة 2026

في أجواء أدبية وثقافية مميزة، احتضن المركز الدولي للمؤتمرات "عبد الطيف رحال"، مساء يوم السبت 17 أكتوبر 2026، حفل تسليم جوائز الطبعة الثامنة من الجائزة الكبرى آسيا جبار للرواية لسنة 2026، التي نظمتها المؤسسة الوطنية للاتصال، النشر والإعلام، تحت الرعاية السامية للسيد رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون.

وقد حملت هذه الطبعة شعار: «في الذاكرة جذور الغد»، في تعبير عن المكاتب التي تحتلها الذاكرة في الكتابة الروائية، وعن قدرة الأدب على صون الذاكرة.

وعقب مسار تنافسي ثري، وبعد دراسة الأعمال الروائية المشاركة وتقييمها من طرف لجنة التحكيم هذه الطبعة، تم الإعلان خلال الحفل عن الفائزين بالجائزة في اللغات الثلاث، العربية، الأمازيغية والفرنسية، وهم:

الفائزة بجائزة آسيا جبار للرواية باللغة العربية:
السيدة سارة محمد معريش، برواية الرغاف (سيرة الجيل الأسطورية)، الصادرة عن دار نيموريس للنشر والطباعة.

الفائزة بجائزة آسيا جبار للرواية باللغة الأمازيغية:
السيدة فريدة سحوي، برواية AGGUS، الصادرة عن دار تالما للنشر والتوزيع.

الفائز بجائزة آسيا جبار للرواية باللغة الفرنسية:
السيد حسني كيوني، برواية Ce que la mort m'a pris de toi، الصادرة عن دار القصب للنشر والتوزيع.

ومن خلال هذه الطبعة، تؤكد المؤسسة الوطنية للاتصال، النشر والإعلام مواصلة التزامها بدعم الإبداع الأدبي، ومراقبة المبدعين الجزائريين، وترسيخ ثقافة القراءة والكتابة، والمساهمة في إثراء المشهد الثقافي الوطني، بما يعزز حضور الأدب الجزائري ويمنح أصواته الإبداعية فضاء واسعاً للتلق والتأثير.

وفي ختام هذه التظاهرة، تتوجه المؤسسة الوطنية للاتصال، النشر والإعلام بجزيل الشكر والتقدير إلى كل من أسهم في إنجاح هذه الطبعة، من أعضاء لجنة التحكيم، والروائيين والنائرين، والشركاء، ووسائل الإعلام، وكل من شارك في هذا الموعد الأدبي، الذي جعل من الرواية ذاكرةً لجذور الغد.

للمزيد من التفاصيل، يرجى التواصل مع: 021 23.64.90 (الفاكس) 021 23.89.63 (الهاتف)
contact@anep.com.dz

ALGER 16 du 20 - 10 - 2026

ANEP GRATUIT



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN VIEL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

CHEVROLET CORVETTE

LA NAISSANCE D'UNE
LÉGENDE
AMÉRICAINE

Depuis 1953, la Chevrolet Corvette incarne une certaine idée de la voiture de sport américaine : un long capot, un moteur V8 généreux et une silhouette reconnaissable entre toutes.

Décennies en multipliant les évolutions techniques et stylistiques. De la première C1 à la spectaculaire C8 à moteur central arrière, la Corvette n'a jamais cessé de repousser ses propres limites.

C1 : LES DÉBUTS D'UNE AMBITIEUSE AMÉRICAINE

Au début des années 1950, les constructeurs américains comprennent que certains automobilistes recherchent autre chose que les grandes berlines puissantes et confortables. Les petites sportives britanniques et européennes séduisent de plus en plus, notamment les soldats américains revenus d'Europe après la guerre. Chez General Motors, le designer Harley Earl s'intéresse à cette tendance. L'idée est de créer une sportive accessible, compacte et élégante, capable de rivaliser avec les modèles étrangers. Le projet prend forme et la Corvette est présentée en 1953. Son nom évoque un petit navire de guerre maniable. Sa carrosserie en fibre de verre constitue l'une de ses particularités, tandis que sa mécanique reste initialement moins impressionnante que son apparence. La première Corvette reçoit un six-cylindres Blue Flame de 3,9 litres développant 150 ch, associé à une boîte automatique à deux rapports. Si son style attire les regards, ses performances et sa transmission déçoivent une partie des amateurs de sportives. La concurrence de la Ford Thunderbird renforce encore la pression. Chevrolet doit réagir pour éviter que sa nouvelle création ne reste une simple curiosité esthétique.

LE V8 CHANGE LE DESTIN DE LA CORVETTE

Le tournant intervient avec l'arrivée du V8. La Corvette gagne en puissance et affirme progressivement son caractère sportif. Cette transformation est notamment portée par Zora Arkus-Duntov, ingénieur passionné de compétition, qui joue un rôle déterminant dans le développement du modèle. Au fil des années, les motorisations deviennent plus musclées et les performances progressent. La Corvette ne cherche plus seulement à séduire par son apparence : elle veut aussi démontrer ses capacités sur la route et sur circuit. L'engagement en compétition contribue à construire sa réputation. Les pilotes privés bénéficient du soutien technique de Chevrolet, tandis que des versions plus radicales sont développées pour la course. La Corvette commence alors à s'imposer comme une véritable référence américaine.

C2 : LA STING RAY ENTRE EN SCÈNE

En 1963, la deuxième génération marque une rupture esthétique majeure. La Corvette Sting Ray adopte des lignes plus acérées, des ailes sculptées et des phares escamotables. Pour la première fois, elle est également proposée en coupé, en complément du cabriolet. Le coupé de 1963 se distingue par sa lunette arrière divisée en deux parties, un choix spectaculaire mais peu pratique pour la visibilité. Cette caractéristique disparaît dès l'année suivante. La C2 bénéficie de moteurs toujours plus puissants, avec des cylindrées pouvant atteindre 7 litres. Elle donne également naissance à des versions de compétition particulièrement exclusives, comme la Grand Sport, dont seuls cinq exemplaires sont construits. Avec cette génération, la Corvette gagne en personnalité et renforce son statut de

sportive capable de rivaliser avec les meilleures créations européennes.

C3 : LE RÈGNE DES FORMES SPECTACULAIRES

Présentée à la fin des années 1960, la troisième génération reprend les codes stylistiques du concept-car Mako Shark II. Ses ailes bombées, sa carrosserie sculptée et son profil agressif lui donnent une présence remarquable. La C3 restera longtemps au catalogue : produite de 1967 à 1982, elle devient la génération de Corvette ayant connu la plus longue carrière de cette période historique. Mais cette longévité s'accompagne de changements importants. Les exigences de sécurité et les évolutions techniques transforment progressivement la gamme. Le cabriolet disparaît en 1975 avant de revenir plus tard dans l'histoire du modèle. La C3 reste notamment célèbre pour ses motorisations V8, dont certaines versions très rares, comme celles équipées du moteur ZL-1 de 7 litres. Aujourd'hui encore, cette génération occupe une place particulière dans l'imaginaire des amateurs de voitures américaines classiques. Avec la C4, commercialisée à partir de 1983, Chevrolet cherche à améliorer le comportement routier et la précision de conduite. Le moteur est repositionné plus près de l'habitacle, tandis que la structure gagne en rigidité. Les progrès ne concernent pas seulement le châssis. L'ABS apparaît à partir de 1986, puis l'antipatinage est introduit en 1992. Une boîte manuelle à six rapports fait également son apparition en 1989. Les moteurs de 5,7 litres prennent progressivement le relais des

grosses cylindrées. La version ZR-1, lancée en 1990, relance toutefois les ambitions sportives avec une puissance annoncée de 375 ch. La C4 marque ainsi une étape importante : la Corvette devient une voiture plus moderne, conçue pour conjuguer performances, stabilité et confort d'utilisation.

C5 ET C6 : LA MONTÉE EN PUISSANCE

Présentée en 1997, la C5 est entièrement repensée. Châssis, moteur et carrosserie évoluent en profondeur, tandis que la voiture gagne en raffinement et en efficacité. Elle permet à Chevrolet de revenir avec ambition dans la compétition, notamment grâce à la C5-R. La version Z06, proposée au début des années 2000, développe 411 ch. La Corvette confirme alors qu'elle peut associer performances élevées et utilisation quotidienne. La C6, lancée en 2005, poursuit cette progression. Son design est plus élégant et ses moteurs V8 gagnent en cylindrée et en puissance. La Z06 atteint 505 ch grâce à son V8 de 7 litres, tandis que la ZR1, dotée d'un V8 suralimenté de 6,2 litres, développe 647 ch. La barre symbolique des 300 km/h est franchie. La Corvette s'affirme désormais comme une sportive de haut niveau, capable de rivaliser avec des modèles européens beaucoup plus coûteux.

C7 : LA MATURITÉ SPORTIVE

Commercialisée de 2013 à 2019, la septième génération conserve le moteur à l'avant, une architecture historique de la Corvette. Son V8 de 6,2 litres développe 455 ch dans sa version Stingray de référence. La gamme se distingue par des variantes particulièrement performantes. La Z06 atteint 650 ch, tandis que la Grand Sport privilégie un équilibre entre puissance, châssis, freinage et agilité. Cette dernière se révèle particulièrement intéressante pour les amateurs de routes sinueuses, grâce à son châssis affûté et à son moteur atmosphérique moins lourd que celui de la Z06 suralimentée. La C7 représente l'aboutissement de plusieurs décennies d'évolution d'une formule classique : un moteur puissant à l'avant, une propulsion et une recherche constante d'efficacité.

C8 : LA RÉVOLUTION DU MOTEUR CENTRAL

En 2020, la Corvette change radicalement de philosophie. Pour la première fois dans l'histoire de la gamme de série, le V8 est installé derrière l'habitacle, devant l'essieu arrière. Cette architecture rapproche la Corvette de nombreuses supercars européennes et améliore la répartition des masses. Elle marque une rupture avec toutes les générations précédentes, dont le moteur était placé à l'avant. La C8 Stingray reçoit un V8 de 6,2 litres développant jusqu'à 495 ch selon la configuration. Chevrolet annonce un 0 à

100 km/h en environ trois secondes et une vitesse de pointe pouvant atteindre 313 km/h dans les conditions annoncées. Le changement suscite des débats parmi les passionnés attachés à la tradition, mais il permet à la Corvette d'élargir son public et de renforcer ses ambitions face aux supercars internationales.

UNE LÉGENDE TOUJOURS EN MOUVEMENT

De la C1 à la C8, la Chevrolet Corvette a constamment évolué sans renoncer à son identité. Elle a d'abord séduit par son style, puis affirmé sa légitimité grâce au V8, à la compétition et à des générations de plus en plus sophistiquées. Son histoire raconte aussi l'évolution de l'automobile américaine : des grosses cylindrées des années 1960 aux technologies modernes, en passant par les exigences de sécurité et les progrès du châssis. La Corvette n'est plus seulement une sportive américaine au prix relativement accessible. Elle est devenue un symbole international, capable de faire dialoguer tradition et innovation.



**PROCHAIN
ÉDITION :**
une autre voiture
qui a marqué
l'Histoire avec un
grand « M ».

Plus de sept
décennies après ses
début, elle poursuit la
même ambition : offrir des
sensations fortes, une
mécanique de caractère et une
alternative singulière aux
sportives européennes. Une
légende américaine qui,
génération après génération,
continue d'écrire sa propre
histoire.

www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



SCROLL INFINI

POURQUOI ON N'ARRIVE PLUS À DÉCONNECTER ?

Quelques minutes sur les réseaux sociaux peuvent rapidement se transformer en une heure de défilement. Derrière cette habitude se trouvent des mécanismes de récompense, des interfaces conçues pour retenir l'attention et parfois un besoin d'échapper au stress. Lorsqu'il devient excessif, ce comportement peut perturber le sommeil, la concentration et le bien-être psychologique.

Il est tard, le téléphone est à portée de main et l'on décide de consulter rapidement les réseaux sociaux avant de dormir. Une vidéo en entraîne une autre, puis une publication, une actualité ou un contenu amusant. Lorsque l'on relève enfin les yeux, plusieurs dizaines de minutes se sont écoulées. Ce phénomène porte un nom : le scroll infini, ou défilement sans fin. Présent sur de nombreuses plateformes numériques, il permet d'enchaîner les contenus sans avoir à changer de page. Pratique en apparence, ce fonctionnement peut toutefois rendre l'arrêt plus difficile et favoriser une consultation automatique du téléphone.

UNE INNOVATION PENSÉE POUR FLUIDIFIER LA NAVIGATION

Le défilement infini repose sur un principe simple : de nouveaux contenus apparaissent au fur et à mesure que l'utilisateur descend dans son fil d'actualité. Contrairement aux anciens sites organisés en pages successives, il n'existe plus de limite clairement visible invitant à faire une pause. L'idée a notamment été popularisée par Aza Raskin, qui cherchait à rendre la navigation plus fluide. Mais cette simplicité a aussi une conséquence : l'utilisateur n'a plus besoin de prendre une décision à chaque changement de page. Il lui suffit de faire glisser son doigt pour poursuivre. L'absence de point d'arrêt peut alors favoriser une consultation prolongée, surtout lorsque les contenus se renouvellent rapidement. Le temps passé sur l'écran devient moins perceptible et l'on continue parfois sans même savoir ce que l'on cherche.

LE CERVEAU ATTIRÉ PAR LA SURPRISE

Le succès du scroll infini s'explique en partie par le fonctionnement du système de récompense. La dopamine, souvent présentée comme la molécule du plaisir, intervient notamment dans la motivation, l'apprentissage et l'anticipation d'une récompense. Sur les réseaux sociaux, chaque nouveau contenu peut réserver une surprise : une vidéo drôle, un message attendu, une information intéressante ou une publication qui suscite une émotion. La plupart des contenus ne produisent pas le même intérêt, mais l'incertitude entretient l'envie de poursuivre. Ce mécanisme de récompense intermittente peut encourager la répétition du geste. Puisque l'on ignore quand apparaîtra le prochain contenu captivant, on fait défiler encore un peu, dans l'espoir de découvrir quelque chose de plus intéressant. La lecture automatique des vidéos et les recommandations personnalisées peuvent renforcer cette dynamique. En réduisant les moments où l'utilisateur doit choisir de continuer, ces fonctionnalités facilitent l'enchaînement des contenus. Il ne s'agit pas pour autant de considérer chaque utilisation des réseaux sociaux comme une addiction. C'est surtout lorsque

le comportement devient difficile à contrôler et empiète sur les activités quotidiennes qu'il mérite une attention particulière.

STRESS, ENNUI ET PEUR DE MANQUER QUELQUE CHOSE

Le scroll infini ne répond pas uniquement à une envie de divertissement. Il peut aussi devenir une manière de remplir les moments d'attente, de repousser une tâche ou de détourner son attention d'une situation stressante. Après une journée de travail ou d'études, faire défiler des vidéos demande peu d'effort. Cette activité peut donner l'impression de se détendre, même si elle ne permet pas toujours de récupérer réellement. La peur de manquer une information, une tendance ou une conversation — souvent désignée par l'acronyme anglais FOMO — peut également inciter à consulter régulièrement son téléphone. Puisque le fil semble ne jamais s'épuiser, il existe toujours un nouveau contenu à découvrir. Chez certains jeunes, les révisions, la pression scolaire, les incertitudes professionnelles ou le besoin de rester connecté au groupe peuvent accentuer cette habitude. Toutefois, les usages varient d'une personne à l'autre : l'âge, à lui seul, ne suffit pas à expliquer une utilisation excessive.

CONCENTRATION ET MORAL : QUELS EFFETS POSSIBLES ?

Passer quelques minutes sur son téléphone n'est pas nécessairement problématique. Les difficultés apparaissent davantage lorsque le défilement se prolonge régulièrement au détriment du sommeil, du travail, des études ou des relations sociales. Une attention plus fragmentée. Les changements fréquents de sujet et les interruptions répétées peuvent compliquer le retour à une tâche qui exige de la concentration. Une séance de révision ou de travail risque alors de prendre plus de temps lorsqu'elle est ponctuée de consultations du téléphone. Une comparaison sociale parfois pesante. Les réseaux sociaux exposent souvent à des images soigneusement sélectionnées : réussites professionnelles, voyages, apparences idéalisées ou moments heureux. Se comparer constamment à ces représentations peut favoriser l'insatisfaction ou fragiliser l'estime de soi chez certaines personnes. Une fatigue mentale. L'enchaînement rapide d'images, de sons et de sujets différents peut laisser une impression de saturation. Après une longue période de défilement, certains utilisateurs ressentent de la lassitude ou ont du mal à se remettre à une activité nécessitant un effort soutenu. Un sommeil perturbé. Lorsque le scroll repousse l'heure du coucher, il réduit le temps disponible pour dormir. L'exposition à la lumière des écrans et le



caractère stimulant des contenus peuvent également compliquer l'endormissement chez certaines personnes. Ces effets ne sont pas systématiques et dépendent notamment de la durée d'utilisation, des contenus consultés et de la place occupée par les écrans dans la vie quotidienne. Une humeur durablement dégradée, une anxiété importante ou des troubles du sommeil persistants ne doivent pas être attribués automatiquement aux réseaux sociaux.

COMMENT REPRENDRE LE CONTRÔLE ?

L'objectif n'est pas nécessairement de supprimer les réseaux sociaux, mais de retrouver la liberté de choisir quand les utiliser et quand s'arrêter. Quelques ajustements peuvent aider à limiter les automatismes. Fixer des limites réalistes. Les outils de temps d'écran disponibles sur les smartphones permettent de définir des durées d'utilisation ou de recevoir des rappels. Ces limites sont plus utiles lorsqu'elles correspondent à des objectifs concrets et restent adaptées aux besoins de chacun. Désactiver les notifications non essentielles. Les alertes fréquentes incitent à consulter le téléphone même en l'absence de besoin précis. Réduire celles des applications les plus sollicitées permet de limiter les interruptions. Définir une intention avant d'ouvrir une application. Chercher une information, répondre à un message ou regarder une vidéo précise sont des objectifs différents d'une consultation automatique. Se demander pourquoi l'on prend son téléphone peut aider à mieux maîtriser son usage. Créer des moments sans écran. Éviter le téléphone pendant les repas, au cours d'une activité ou juste avant le coucher permet de réintroduire des pauses naturelles. Garder le smartphone hors de portée pendant le travail ou les révisions peut également faciliter la concentration. Choisir d'autres façons de se détendre. Une promenade, quelques pages de lecture, une activité sportive, de la musique ou un échange avec un proche peuvent offrir une véritable coupure. L'essentiel est de trouver une alternative agréable plutôt que de transformer la réduction des écrans en contrainte supplémentaire. Enfin, si l'utilisation du téléphone devient incontrôlable, provoque une souffrance importante ou perturbe durablement la vie quotidienne, en parler à un professionnel de santé peut être utile.

RETROUVER UN USAGE PLUS ÉQUILIBRÉ

Le scroll infini n'est pas mauvais en soi. Il facilite l'accès à l'information, au divertissement et aux échanges. Mais son fonctionnement continu, associé à des contenus renouvelés en permanence, peut rendre les pauses moins spontanées. La solution ne consiste pas à culpabiliser chaque minute passée devant un écran. Elle repose plutôt sur l'observation de ses habitudes : le téléphone sert-il à répondre à un besoin précis, ou devient-il un réflexe dès que surviennent l'ennui, le stress ou la fatigue ? Réapprendre à s'arrêter, préserver son sommeil et ménager des moments sans écran sont autant de moyens de retrouver un équilibre. Car se déconnecter ne signifie pas renoncer au numérique, mais pouvoir l'utiliser sans lui laisser toute la place.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES

021.60.66.66

DÉPANNAGE

GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

021.68.55.00

SERVICE DES EAUX

021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE

021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA

021.63.80.62

GENDARMERIE

021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT

HOuari-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)

021.28.11.12

Air France

021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV

021.42.33.11/12

SNTF

021.76.83.65/
73.83.67

SNTR

021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton

021.37.77.77

Hôtel Mercure

021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi

021.74.82.52

Hôtel Hilton

021.21.96.96

Hôtel Sofitel

621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE PSG-BARÇA CE SOIR À 20H UN CHOC EUROPÉEN TRÈS ATTENDU

Le Paris Saint-Germain et le FC Barcelone se retrouveront ce soir, au Parc des Princes, pour une affiche très attendue de la Ligue des champions. À quelques heures du coup d'envoi, les deux formations doivent toutefois composer avec plusieurs absences et incertitudes, notamment en défense. Les choix tactiques de Luis Enrique et de Hansi Flick seront donc particulièrement importants pour aborder ce rendez-vous européen.

Les deux équipes restent sur des victoires convaincantes en championnat, respectivement face à Strasbourg (3-1) et au Betis Séville (5-2). Mais ces rencontres ont également laissé des traces, avec plusieurs joueurs touchés à l'approche de ce choc. Entre gestion des blessures, ajustements tactiques et recherche d'efficacité, les deux entraîneurs devront trouver les meilleures solutions pour préserver l'équilibre de leur équipe.

NUNO MENDES FORFAIT, PLUSIEURS PARISIENS INCERTAINS

Le PSG devra notamment faire sans Nuno Mendes. Entré en jeu face à Strasbourg, le latéral portugais a dû quitter ses partenaires après une trentaine de minutes sur le terrain. Les examens médicaux ont confirmé une lésion à la cuisse gauche, qui devrait l'éloigner des terrains pendant plusieurs semaines. Son absence représente un coup dur pour Luis Enrique, privé d'un élément important sur le côté gauche de sa défense. Le troisième gardien parisien, Alessandro Longoni, figure également parmi les absents annoncés, même si son indisponibilité a peu de conséquences sur les options principales du club à ce poste. Matvey Safonov et Lucas Chevalier restent les deux portiers placés devant lui dans la hiérarchie. La situation de Maghnes Aklouchi demeure, en revanche, incertaine. Touché à la cheville gauche lors de la

dernière rencontre, le joueur doit être évalué avant le match. La dernière séance d'entraînement, programmée au Campus PSG, doit permettre au staff de déterminer s'il sera en mesure de participer à cette affiche. Senny Mayulu constitue un autre dossier à suivre. Blessé au mollet pendant la dernière trêve internationale, le jeune milieu polyvalent a repris l'entraînement et pourrait réintégrer le groupe. Il avait notamment marqué lors de la précédente victoire parisienne contre le Barça, sur le score de 2-1, en octobre dernier.

LE BARÇA ÉGALEMENT DIMINUÉ EN DÉFENSE

Du côté catalan, les difficultés se concentrent principalement dans le secteur défensif. Le FC Barcelone a confirmé les forfaits d'Eric Garcia et de Jules Koundé, après la rencontre face au Betis Séville. Eric Garcia souffre d'une blessure à la cuisse qui devrait le tenir éloigné des terrains pendant trois à quatre semaines. Jules Koundé est, de son côté, touché à la cheville gauche et ne pourra pas effectuer le déplacement à Paris. Ces deux absences représentent un problème important pour Hansi Flick, puisque les deux joueurs se partagent habituellement le poste de latéral droit.

Les incertitudes ne s'arrêtent pas là. Andreas Christensen est toujours indisponible, tandis que Gerard Martin reste incertain après avoir quitté la pelouse à la mi-temps du match contre le Betis. Le défenseur souffre d'une inflammation du pied et sa participation dépendra de son évolution dans un délai particulièrement court. Cette accumulation de problèmes pourrait obliger l'entraîneur allemand à revoir son organisation défensive. Face à une équipe parisienne capable d'exploiter les espaces et de multiplier les mouvements offensifs, le Barça devra trouver des solutions pour conserver sa solidité malgré les absences.

DES RETOURS QUI OFFRENT QUELQUES OPTIONS

Malgré ces difficultés, le FC Barcelone peut compter sur quelques nouvelles encourageantes. Son capitaine Raphinha a retrouvé la compétition face au Betis, avec une vingtaine de minutes de jeu après un mois d'absence. Son retour offre une option supplémentaire dans le secteur offensif, même si son état physique reste à surveiller. Frankie de Jong est également de nouveau disponible après quatre mois d'absence. Le milieu néerlandais figurait sur la feuille de match contre le Betis, sans toutefois entrer en jeu. Sa présence dans le groupe constitue une possibilité supplémentaire pour Hansi Flick, mais il reste difficile d'envisager qu'il débute immédiatement une rencontre aussi exigeante.

UN CHOC MARQUÉ PAR LES CHOIX DES ENTRAÎNEURS

À l'approche de ce PSG-Barça, les deux équipes doivent donc composer avec des contraintes différentes, mais tout aussi importantes. Paris devra pallier l'absence de Nuno Mendes et attendre les dernières évaluations concernant certains joueurs, tandis que le club catalan devra réorganiser une défense particulièrement touchée. Dans une rencontre de ce niveau, la gestion des absences peut peser autant que les qualités individuelles. Les ajustements tactiques, la capacité des remplaçants à répondre présents et l'efficacité devant le but pourraient jouer un rôle déterminant. Au Parc des Princes, Luis Enrique et Hansi Flick devront ainsi tirer le meilleur parti des joueurs disponibles pour tenter de prendre l'avantage dans ce duel européen. **A. Amine**

TENNIS

NOVAK DJOKOVIC MUSCLE SA FIN DE SAISON



Le Serbe ajoute le tournoi de Bâle à son programme pour tenter de décrocher une place aux ATP Finals.

En effet, Novak Djokovic a décidé de renforcer son calendrier en ajoutant le tournoi ATP 500 de Bâle, prévu à partir du 26 octobre. Alors que sa participation aux ATP Finals de Turin reste incertaine, le Serbe entend engranger les points nécessaires pour rejoindre les huit meilleurs joueurs de la saison. Actuellement onzième de la course à Turin, il reste proche des places qualificatives, malgré les performances de Rafael Nadal et d'Alex de Minaur en Chine. L'Espagnol occupe la neuvième position, tandis que le forfait annoncé de Jannik Sinner pourrait modifier la situation.

Cette décision intervient après une élimination dès son entrée en lice au Masters 1000 de Shanghai, malgré un 102e titre en carrière remporté auparavant à Pékin. Djokovic connaît bien le tournoi de Bâle, qu'il avait remporté en 2009 face à Roger Federer. Le Suisse avait pris sa revanche l'année suivante. Le Serbe n'a toutefois plus participé à cette compétition depuis 2011. Le report à la fin décembre du Six Kings Slam, initialement prévu du 21 au 24 octobre en Arabie saoudite, lui a permis de réorganiser son calendrier. Djokovic devrait également participer au Masters 1000 de Paris, programmé du 2 au 8 novembre.

L'objectif reste de se qualifier pour les ATP Finals, une compétition qu'il a remportée en 2022 et 2023, après avoir manqué les deux éditions suivantes en raison de blessures. Bâle et Paris représentent ainsi deux occasions importantes pour améliorer sa position et espérer rejoindre l'élite du tennis mondial à Turin.

FORMULE 1 HAAS TOURNE LA PAGE OCON

C'est désormais officiel : Esteban Ocon quittera Haas à l'issue de la saison. L'écurie américaine a annoncé l'arrivée du Brésilien Rafael Camara pour 2027. Actuellement leader du championnat de Formule 2, le jeune pilote de 21 ans s'est également illustré en remportant le titre de Formule 3 l'année dernière. Membre de la Ferrari Driver Academy, Camara réalise une saison remarquable en F2, avec trois victoires et cinq pole positions. Ses performances ont convaincu les dirigeants de Haas, notamment après un essai effectué au Portugal, en août dernier. Le directeur de l'équipe, Ayao Komatsu, a salué sa vitesse et sa maturité, estimant qu'il disposait du potentiel nécessaire pour réussir en Formule 1. Camara se prépare désormais à franchir une étape majeure de sa carrière et à rejoindre Ollie Bearman, son futur coéquipier. De son côté, Ocon espère toujours poursuivre son aventure en F1.



LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (2^e TOUR ÉLIMINATOIRE ALLER) ENUGU RANGERS 2 – MC ALGER 0

LE MC ALGER S'EST COMPLIQUÉ LA TÂCHE

• **Parti pour réussir un bon résultat au Nigeria, le Mouloudia d'Alger, pourtant accompagné par plusieurs centaines de ses supporters, s'est finalement incliné (2 - 0), dimanche dernier, au stade MKO Abiola d'Abeokuta, face au FC Enugu Rangers, dans le cadre du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine 2026 - 2027.**

Le MC Alger s'est sans doute sensiblement compliqué la tâche, lors de cette première manche livrée à Abeokuta, en concédant un retard

assez considérable de deux buts, sans en inscrire le moindre. Certes, il y a encore une deuxième manche qui se jouera à Alger et le Mouloudia est d'ores et déjà assuré d'avoir le soutien de ses fidèles supporters mais ça risque d'être vraiment compliqué pour les Algérois. Il faut dire que les rangers d'Enugu se sont avérés pas du tout faciles à manier. Les Nigériens se sont tout de même imposés malgré leur infériorité numérique durant quasiment toute la première mi-temps, puis qu'ils ont dû faire avec l'expulsion d'un des leurs dès la 13^e minute de jeu. N'empêche qu'ils sont parvenus à réaliser une grande performance, en s'imposant au final par un score assez rassurant (2 - 0). Cela dit, le

score peut être trompeur, car au vu de la physionomie du match, notamment en première période, le MC Alger a également livré une partie encourageante, même si l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia a dû, quelque peu, chambouler son onze à cause des déflections enregistrées, dont l'absence du capitaine Abdelouai, habituellement imposant dans la muraille défensive de l'équipe. Le Mouloudia a, malgré tout, bien tenu et s'est même permis le luxe d'oser et de mettre en danger son adversaire à plus d'une fois, mais sans toutefois parvenir à apporter un quelconque changement au score. Ce sera le cas aussi pour les Rangers, ce qui a fait que les deux équipes ont fini par rejoindre les vestiaires avec un score vierge (0 - 0).

PRESSIION SUR COACH BENYAHIA, CIBLÉ EN FIN DE MATCH PAR LES SUPPORTERS MOULOUDÉENS PRÉSENTS AU NIGERIA

Après la pause, les deux équipes ont continué à se provoquer mutuellement, on pourrait même dire que les Algériens ont fait jeu égal face à leurs vis-à-vis, jusqu'à cette fatidique 83' où la défense va flancher sur un penalty. Puis intervient cette déstabilisation incompréhensible

pour un club du rang du Mouloudia et ce second but encaissé en moins de 5 minutes, après le penalty. Après avoir été pris à contre-pied, lors de la première sentence, le keeper mouloudéen, Ramdane, n'y pourra rien non plus sur ce tir à ras de terre de James Emo, qui faisait irruption du côté gauche de la surface de réparation. Il faut signaler, par ailleurs, que les deux équipes s'étaient remises à jouer à dix contre dix dès la 52^e minute de jeu, avec l'expulsion de Benhaoua, côté mouloudéen cette fois. Le coach des gardiens, Doukha, s'est également fait expulser à la 70'. A deux à zéro, les Nigériens peuvent se vanter d'avoir pris une sérieuse option pour aller en phase des groupes de cette édition de la Ligue des champions. Reste maintenant au Mouloudia de trouver les ressources nécessaires pour tenter de renverser la situation, au match retour, vendredi prochain, au stade Ali-Ammar de Douéra. En attendant, les supporters présents en nombre au stade MKO Abiola, dimanche dernier, n'ont pas manqué de se faire entendre auprès des joueurs et du coach Benyahia, qu'ils ont particulièrement ciblé en fin de match. Ce dernier vivra certainement une grande pression au match retour.

Djaffar C.



LIGUE 1 (6^e JOURNÉE) LE MC ORAN NOUVEAU LEADER PROVISOIRE

La sixième journée de la Ligue 1 Mobilis, bouclée dimanche dernier, a été profitable au MC Oran, en l'absence de l'USM Alger, du CR Belouizdad et du MC Alger, engagés en compétitions africaines, dont les matchs ont été reportés. Grâce à leur victoire (1 - 0) contre l'USM Khenchela, les Oranais sont passés leaders provisoires avec 13 points et un match en moins, en attendant le solde de toutes les mises à jour. L'USMK est à la 12^e place avec 5 points et un match en moins, tout comme le MCO. Le CRB pointe à la 2^e place, sans jouer, avec également 13 points et un match en retard. Dimanche dernier, le MB Rouissat s'est adjugé les points du derby du Sud qui l'opposait à la JS Saoura (1 - 0) et monte à la 3^e place du podium avec, à son compte, 12 unités. L'autre bénéficiaire de cette 6^e journée n'est autre que la JS Kabylie qui s'est offert un carton (4 - 1) en recevant l'US Biskra. Une belle victoire qui permet aux Kabyles de renouer avec leur galerie mais aussi d'améliorer leur classement en se hissant à la 4^e place avec 10 points et un match en moins contre le MCA à domicile. L'USMA est 5^e sans jouer également avec 10 points et un match au moins aussi. L'O. Akbou (-1 match), la JS El Biar, le MCA (-3 matchs) et le CSC sont, respectivement, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e, avec chacun 7 points. L'ES Ben Aknoun est 10^e,



avec 6 points et un match en moins. Suit l'ES Sétif (11^e, 5 points, 1 match en moins). Le CR Témouchent, accroché à domicile (1 - 1) par l'ASO Chlef, pointe à la 13^e marche aussi, avec 5 points. Enfin, les trois reléguables du moment sont justement l'ASO Chlef (14^e, 3 points), la JS Saoura (15^e, 2 points et un match en moins) et l'US Biskra, qui ferme le classement à la 16^e place avec 2 points également.

D.C.

RÉSULTATS

MB Rouissat 1 - JS Saoura 0
JS Kabylie 4 - US Biskra 1
CR Témouchent 1 - ASO Chlef 1
MC Oran 1 - USM Khenchela 0
CS Constantine 2 - JS El Biar 4
MC Alger - ES Sétif (reporté)
CR Belouizdad - O Akbou (reporté)
ES Ben Aknoun - USM Alger (reporté)

SÉLECTIONS NATIONALES DES JEUNES LES U23 FIXÉS SUR LEURS RENDEZ-VOUS AVEC L'ESWATINI

La sélection nationale U23 de Rafik Saïfi est désormais fixée sur le calendrier de sa double confrontation face à l'Eswatini dans le cadre du deuxième tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 2027. Ainsi, la première manche aller se jouera le 11 novembre prochain, au Somhlo National Stadium de Lobamba, à partir de 15 heures (heure algérienne), alors que la deuxième opposition retour est fixée au 16 novembre, soit cinq jours plus tard, à partir de 18h, au stade du 5-Juillet-1962 à Alger.

LES U15 ENTAMENT LEUR STAGE EN PRÉVISION DU MONDIAL ET DU FESTIVAL FIFA EN AZERBAÏDJAN

Pour sa part, la sélection nationale des moins de 15 ans, dirigée par l'ex-international Karim Ziani, a entamé, dimanche dernier, à Alger, son dernier

stage en prévision de sa participation à la Coupe du monde de la catégorie et du Festival de la FIFA prévu à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, du 24 au 30 octobre prochains. A cet effet, le sélectionneur national a retenu 14 joueurs, dont les gardiens Salhi Oussama de l'ES Sétif, Bensenada Ilyes du MC Alger, les défenseurs Khellaf Tarek de l'ES Ben Aknoun, Bentaleb Mohamed Amir de la JS El Biar, Ait Chekhdidh Aïssa de la JS Kabylie, Ben Kaid Ali Bachir Imad du Paradou AC, Kerda Houdaïfa de l'O Akbou, les milieux de terrain Noumeri Adem, Aliouche Rafik, Bouchelaghem Islem du Paradou AC, Laïeb Mohamed Islem de l'USM Annaba et les attaquants Anteur Youcef de S. Khemis Meliana, Mehazzi Abdelkarim de l'O. Akbou et Zoubidi Ayoub du CR Belouizdad.

D. C.

GYMNASTIQUE/MONDIAUX 2026

KAYLIA NEMOUR SURVOLE LES QUALIFICATIONS À ROTTERDAM

La championne olympique algérienne Kaylia Nemour a fait une excellente entrée, hier, aux Championnats du monde de gymnastique artistique de Rotterdam, en prenant provisoirement les rênes du concours général individuel et de sa spécialité, les barres asymétriques. Pour ses débuts dans la compétition, la gymnaste de 19 ans a surclassé ses concurrentes lors de la 5^e subdivision des qualifications. Au concours général (All-Around), Nemour s'est emparée de la première place avec un total impressionnant de 55,999 points, devançant les Américaines Skye Blakely (55,465 points) et Claire Pease (54,432 points). Sur son agrès de prédilection, les barres asymétriques, l'Algérienne a magistralement tenu son rang de reine olympique, en dominant le classement avec une note de 14,933 points. Elle s'est également illustrée à la poutre, en décrochant un solide score de 14,133 points (4^e place provisoire), se plaçant en excellente posture pour se qualifier pour les finales. Sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine, qui signait une participation historique, pointe pour l'instant au 10^e rang avec 151,495 points. Les qualifications se poursuivent à Rotterdam avant le début des grandes finales mondiales programmées aujourd'hui. Six athlètes algériens participent aux Mondiaux de gymnastique artistique : Adam Cogat, Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et la championne olympique Kaylia Nemour.



APS



GHAZA - Quatre Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dimanche dernier par des tirs de l'armée d'occupation sioniste dans différentes zones de la bande de Gaza, ont indiqué des sources palestiniennes.

SANTIAGO (Chili) - Le Chili a annoncé que les cours seront suspendus aujourd'hui dans dix communes de l'agglomération de Santiago, anticipant le risque de dégâts qui pourraient causer d'éventuelles intempéries dans cette zone déjà placée en état d'urgence.

MADRID - Une puissante tempête méditerranéenne a provoqué des inondations en Espagne, submergeant les rues et perturbant les transports, dimanche soir, après avoir coûté la vie à une femme près de Barcelone et piégé des habitants.

KHARTOUM - Onze personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans une attaque menée par un drone attribué aux Forces de soutien rapide (FSR) contre un camp de déplacés dans la localité de Hajar Sanakit dans l'Etat du Darfour-Occidental, a annoncé dimanche dernier le ministre de la Santé de la région du Darfour, Babiker Hassan Hamden.

LAGOS - Huit soldats ont été tués dans l'explosion d'une mine, posée par des éléments affiliés à l'organisation terroriste Daech, au passage d'un véhicule militaire, près de la localité de Gamburu, dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué dimanche dernier des sources militaires.

RENCONTRE NATIONALE DES CADRES DE LA RADIO ALGÉRIENNE COORDINATION RENFORCÉE ENTRE LES STRUCTURES

Le Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne a abrité, hier à Alger, une rencontre nationale des cadres de l'institution, présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, en présence du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la présidence de la République, Kamal Sidi Saïd, et du directeur général de la Radio algérienne, Hicham Allali.

Cette rencontre a réuni les responsables des différentes structures de la Radio algérienne, notamment les directeurs centraux ainsi que ceux des chaînes nationales, thématiques et régionales. Elle a constitué un espace de concertation autour des principales préoccupations professionnelles et organisationnelles de l'institution, ainsi que des moyens de renforcer ses performances et sa présence auprès des citoyens.

PRÉSERVER LE LIEN DE PROXIMITÉ

Dans son allocution, le ministre de la Communication a souligné la place particulière qu'occupe la radio dans le quotidien des Algériens, en raison notamment de sa proximité avec les citoyens et de sa large couverture du territoire national.

Il a relevé que la radio demeure un média essentiel pour assurer une information de proximité, accompagner les citoyens dans leur quotidien et contribuer à rapprocher les institutions publiques de leurs préoccupations.



M. Bouslimani a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de préserver et de renforcer ce lien de proximité, en veillant à garantir à chaque citoyen, où qu'il se trouve, l'accès à l'information et une meilleure connaissance des efforts consentis par l'Etat à son profit.

SOUTENIR LES STATIONS RÉGIONALES

De son côté, Kamal Sidi Saïd a salué le travail accompli par la Radio algérienne dans la diffusion du message national et la défense des intérêts stratégiques du pays. Il a également mis en avant l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à cette institution, soulignant l'importance de soutenir davantage les stations régionales, compte tenu de leur rôle essentiel dans la communication de proximité et leur capacité à répondre aux attentes des populations à travers les différentes régions du pays.

VERS UNE RADIO PLUS PERFORMANTE

Intervenant à son tour, le directeur général de la Radio algérienne, Hicham Allali, a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en vue d'améliorer les performances de l'institution et de renforcer la qualité des contenus proposés aux auditeurs.

Il a souligné l'importance de faire évoluer la Radio algérienne vers un modèle plus efficace et plus souple, d'avantage à l'écoute des attentes du public, tout en l'accompagnant dans les mutations que connaît le paysage médiatique et en anticipant les défis à venir. Cette rencontre traduit ainsi la volonté de consolider les performances de la Radio algérienne et de faire de la qualité de l'information et de la proximité avec les citoyens des axes durables de son service public.

R. N.

51^e ANNIVERSAIRE DE L'UNITÉ SAHRAOUIE

L'ATTACHEMENT À L'AUTODÉTERMINATION RÉAFFIRMÉ

À l'occasion du 51^e anniversaire de l'Unité nationale sahraoui, célébré dimanche dernier à Alger, les intervenants ont réaffirmé la place centrale de la cohésion du peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance. Organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, la manifestation a réuni des représentants sahraouis et algériens, ainsi que des acteurs associatifs et des organisations solidaires de la cause sahraoui. Les différentes interventions ont mis en avant la portée politique et historique de l'unité nationale, présentée comme un facteur déterminant de la résilience du peuple sahraoui face aux tentatives visant à fragiliser sa cohésion et à affaiblir son attachement à ses droits nationaux.

Prenant la parole à cette occasion, l'ambassadeur de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) à Alger, Khatri Adouh Khatri, a replacé cet anniversaire dans un contexte international où le cadre juridique de la question sahraoui demeure celui de la décolonisation. Il a notamment rappelé que la 4^e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies avait confirmé cette qualification, confortant ainsi la légitimité de la revendication du peuple sahraoui à exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Pour le diplomate sahraoui, l'unité nationale constitue un rempart politique et populaire face aux tentatives de l'occupation marocaine de saper la cohésion du peuple sahraoui. Le ralliement autour du Front Polisario, l'unité des rangs, l'organisation et l'attachement aux institutions demeurent, selon lui, des piliers essentiels à la poursuite de la lutte nationale et à la préservation des acquis obtenus au prix de décennies de résistance et de sacrifices. Il a également dénoncé les méthodes qu'il attribue à l'occupation marocaine, évoquant notamment la répression, les persécutions, les incitations financières et la désinformation, utilisées, selon lui, pour alimenter les divisions et



affaiblir l'attachement du peuple sahraoui à ses droits légitimes. Khatri Adouh Khatri a, par ailleurs, estimé que la volonté du Maroc d'imposer le fait accompli et de se soustraire à ses engagements internationaux ne modifiait en rien la nature juridique de la question du Sahara occidental et ne pouvait conférer de légitimité à une occupation contraire au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE AU CŒUR DES APPELS

Cette exigence de respect du droit international a également été soulignée par le vice-président du Conseil de la Nation, Salah Rekik, qui a qualifié cet anniversaire de "journée charnière dans l'histoire du peuple sahraoui, qui a réussi, grâce à son unité et à sa cohésion, à déjouer les visées de l'occupation marocaine tendant à disloquer ses rangs et à porter atteinte à sa volonté nationale, réduisant ainsi à néant les illusions d'imposition du fait accompli et d'effacement de son identité et de ses droits légitimes". Réaffirmant la position constante de l'Algérie, il a insisté sur la nécessité de respecter la légalité internationale et le cadre juridique régissant la question sahraoui en tant que question de décolonisation.

Dans le même esprit, le représentant de l'Assemblée populaire nationale (APN), Yarfaa Ahmed Abdel Hakim, a évoqué une "étape

marquante de l'histoire du peuple sahraoui", qui incarne, a-t-il souligné, "la lutte, la cohésion nationale et l'attachement aux droits légitimes" et constitue "une occasion de se remémorer les sacrifices consentis par le peuple sahraoui pour la liberté et l'autodétermination".

De son côté, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a rappelé qu'aucun règlement juste et durable de la question sahraoui ne pouvait être envisagé sans la consultation du peuple concerné. Il a insisté sur le caractère inaliénable de son droit à l'autodétermination, estimant que les Sahraouis demeuraient les seuls habilités à décider de leur avenir.

La manifestation a également mis en lumière les convergences entre les luttes des peuples palestinien et sahraoui. Le représentant politique du Front populaire de libération de la Palestine, Nader El-Kaissi, a souligné que les deux causes "se rejoignent dans leur lutte pour la liberté et l'autodétermination", appelant à renforcer la solidarité entre les deux peuples face à l'occupation et dans la défense de leurs droits nationaux légitimes.

Plusieurs présidents d'associations et représentants d'organisations de défense des droits de l'Homme ont, à leur tour, insisté sur l'importance de l'unité nationale sahraoui dans la préservation de la cohésion du peuple et la poursuite de sa lutte. Ils ont renouvelé leur solidarité avec sa revendication d'autodétermination et d'indépendance, tout en appelant au respect de la légalité internationale et à la fin de l'occupation marocaine du Sahara occidental.

Au-delà des prises de parole, la commémoration a été ponctuée de projections de documentaires et d'une exposition photographique retraçant les principales étapes du parcours du peuple sahraoui et de sa lutte pour la liberté. À travers ces témoignages visuels, les organisateurs ont mis en avant les sacrifices consentis au fil des décennies, ainsi que la continuité d'un combat placé sous le signe de l'unité nationale.

G. Salah Eddine